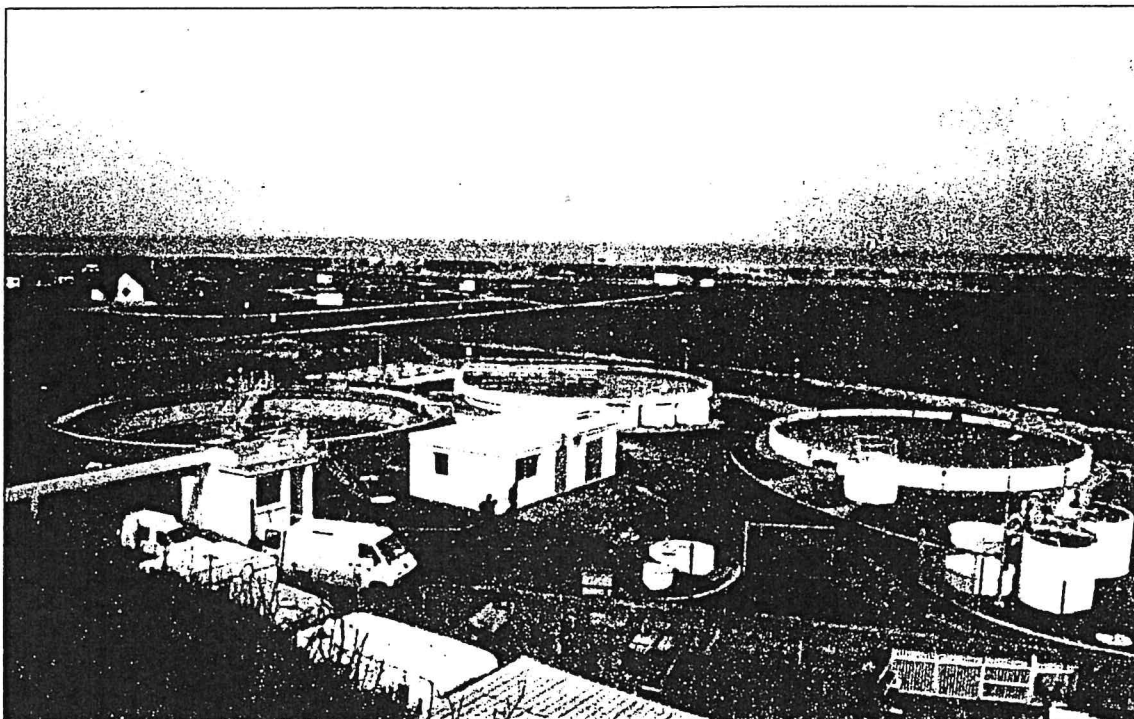


COMMUNE

DE WOIGNARUE



Nouvelle station d'épuration d'ONIVAL

Inauguration le 25 mai 91.

**BULLETIN DE LIAISON
MUNICIPAL**

JANVIER 92

SOMMAIRE

- * Le Mot du Maire
 - * Analyse Financière
 - * Budget 1991
 - * Bâtiments Communaux
 - * Camping Municipal
 - * Ecole/Sports
 - * Voirie
 - * Bibliothèque
 - * Calendrier des Fêtes
 - * Woignarue et ses Sportifs
 - * Woignarue et la Presse
 - * Recensement 1990
 - * Etat-Civil 1991
 - * Noces d'or
-) rapport
des
Commissions

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'heure du bilan de 1991, alors qu'une nouvelle année vient de commencer, je pense d'abord à tous ceux qui n'ont pas eu, au cours de l'année passée, la chance ou l'opportunité de trouver satisfaction et apaisement dans les difficultés du quotidien ; je pense également à ceux qui ont dû faire face aux aléas de la maladie.

C'est à ceux-là en premier, et à chacune et chacun des habitants de WOIGNARUE que j'adresse mes vœux les plus sincères pour que l'année 1992 leur apporte l'occasion de réaliser les projets qu'ils ont à cœur.

L'année 1991 fut encore une année difficile pour la Commune ; nous avons néanmoins franchi le cap et abouti à un certain nombre de réalisations :

- station d'épuration
- importants travaux de rénovation :
 - au camping
 - au gîte rural
 - à l'école
 - à l'intérieur de la mairie.

Chaque président de commission vous en fera un compte-rendu dans sa page.

Il a fallu une gestion financière prudente après les difficultés des années précédentes.

Aujourd'hui, l'état de nos finances, sans augmentation des impôts, nous permet de repartir de l'avant pour 1992.

Un certain nombre de projets, programmés au budget supplémentaire sont en cours :

- réfection du clocher de l'église
- aménagement intérieur de la salle polyvalente (cuisine-rangements...)
- rénovation extérieure de la mairie
- le corps des Sapeurs-Pompiers a été équipé de sélectifs radio.

Au programme du Budget Supplémentaire également :

- travaux dans les vestiaires du foot-ball
- construction de garage, chenil, abri pour rangements divers, derrière la mairie
- goudronnage de la place autour de la salle polyvalente
- goudronnage du chemin des Blancarts
- bordurage de la rue de l'Abbé Holleville.

Etai^{ent} également prévus au B.S. des travaux de curage dans le marais. Malheureusement, les pluies abondantes de l'automne n'ont pas permis la mise en route, à temps, de ces travaux.

En effet, pour pouvoir bénéficier de 50 % de subvention, les travaux devaient être terminés, facturés et certifiés réglés par le percepteur, le 31 décembre.

La grue spéciale n'a pu entrer dans les lieux que le 10 décembre, avec un délai minimum de 1 mois de travaux et une interruption pour congés de 15 jours fin décembre.

Même si j'en suis navrée, j'ai dû demander l'annulation du chantier pour respecter les dates et le budget programmé, soit 80 000 F.

Si les travaux avaient, malgré tout, été réalisés, ils auraient coûté 160 000 F. à la Commune. Impossible compte-tenu du budget prévu.

Pour 1992, nous porterons notre effort, toujours en surveillant de près nos finances, sur l'amélioration de l'environnement pour rendre notre village plus attrayant.

De gros travaux de remaniement intégral de la toiture de la Maison Familiale, sont également à prévoir.

Chaque commission se réunira dans les prochaines semaines pour prévoir des programmes de travaux pour le budget primitif 92.

Beaucoup reste à faire. Nous en sommes conscients.

La bonne volonté de tous sera nécessaire.

Au nom du Conseil Municipal, en mon nom,

BONNE ANNEE A TOUS

* * * * *

Le Maire,

Christiane LAURENS

ANALYSE FINANCIERE

Il est de tradition d'informer la population sur l'état des finances de la Commune.

Bilan de 1991.

A mi-mandat, j'ai pensé qu'il serait bon de faire le point. Une possibilité m'a été offerte de faire réaliser gratuitement un "audit" sur les finances de la Commune.

C'est une analyse réalisée par des experts financiers dont le travail quotidien est d'étudier l'état financier de Communes, d'entreprises, de sociétés... , quelle que soit l'importance du budget en question.

C'est donc une analyse financière (simplifiée) ;

Ce n'est pas une analyse politique.

Christiane LAURENS

ANALYSE RETROSPECTIVE

WOIGNARUE

715 HABITANTS

INTRODUCTION :

L'analyse de la structure financière de la commune de Wolgnarue va nous permettre d'appréhender en premier lieu a manière dont a été gérée cette collectivité depuis 1989.

Seulement 3 années se sont écoulées depuis les dernières élections municipales, mais cette période a été caractérisée par de nouvelles formes de gestion pour bon nombre de collectivités locales. Plus qu'une simple gestion au jour le jour, les collectivités locales ont de plus en plus fait appel à des spécialistes de gestion communale pour opérer de manière optimale.

Si chaque commune présente une situation particulière, des critères essentiels d'une bonne gestion municipale sont généralement admis, et se veulent être un indicateur de bonne performance économique. A mi-mandat, un premier bilan s'impose pour la commune de Wolgnarue; c'est pourquoi nous nous proposons de vous présenter une analyse financière détaillée de sa situation économique.

Cette étude se fera à l'aide des comptes administratifs:

Des graphiques représentant l'évolution de la gestion menée ces trois dernières années vous seront par ailleurs présentés.

En dehors de toute considération politique, cette étude, orientée uniquement sur l'analyse financière des comptes de la commune, a pour but de formuler une appréciation aussi objective que possible de la gestion municipale mise en oeuvre depuis les dernières élections.

Sur la base des comptes administratifs qui retracent l'incidence financière des réalisations effectives, le jugement de cette étude portant sur l'action du conseil municipal :

soufflera les actions spécifiques menées ces dernières années,

en tenant compte du contexte socio-économique de la commune.

I . APPRECIATION DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

L'évolution de la structure financière de la commune de Wolgnarue est pour le moins originale. Elle est caractérisée par des débuts assez difficiles en 1989, difficultés que l'équipe municipale réussit à endiguer en 1990 par une politique draconienne de baisse des dépenses de fonctionnement. Nous nous apercevons que cette politique permit à la commune de redresser sa situation financière dès la fin de 1990 pour repartir sur des bases très solides en 1991.

I. 1989 : Une année difficile en terme de création de liquidité

L'année 1989 a été une année délicate à plusieurs égards, essentiellement due au contexte socio-économique dans lequel s'est trouvée la municipalité à cette date.

a . En premier lieu, la commune n'a pu cette année-là réaliser d'épargne disponible, celle-ci se trouvant même négative.

L'épargne disponible correspond au solde de couverture des dépenses de fonctionnement et d'annuités de dette par les recettes de fonctionnement. Une épargne disponible négative signifie donc d'une part des difficultés à dégager de l'autofinancement, et d'autre part une incapacité à financer une partie des dépenses d'investissement par l'excédent de fonctionnement.

Il convient donc d'analyser les causes d'un tel phénomène :

3 facteurs sont en fait susceptibles d'empêcher une collectivité de générer l'autofinancement souhaité :

1 . Le premier de ces facteurs est un total des dépenses de fonctionnement hors dette trop élevé. Une commune générant des dépenses trop importantes, en particulier au niveau des frais de personnel et dépenses somptuaires grèvent par là-même sa structure financière.

Cependant, il apparaît ici que les dépenses de fonctionnement ont été assez bien maîtrisées, se situant dans la classe moyenne des dépenses de fonctionnement des communes de même strate démographique.

2 . Les deux autres facteurs venant grèver l'épargne disponible sont alors, soit une annuité de dette trop importante, ou des recettes de fonctionnement trop faibles. Or, le cas de la commune de Wolgnarue est assez particulier dans le sens où l'on observe une forte corrélation entre ces deux facteurs.

En effet, l'annuité totale de dette se montait en 1989 à 1,2 Millions de francs, annuité de dette certes importante mais dont 66% n'était pas à la charge de la commune au titre de la dette récupérable.

Pour mémoire, nous notons que la charge de dette récupérable est constituée des remboursements d'emprunts contractés par la commune, au titre d'une part des travaux de remembrement, et dont le remboursement est assuré par l'association foncière de remembrement, et d'autre part au titre de la réalisation de la maison familiale.

Or, les énormes problèmes survenus en raison de l'incapacité des différents gestionnaires à exploiter cette maison familiale sont venus détériorer la structure financière de la commune de façon irrémédiable :

- non seulement la commune ayant contracté en son nom ces emprunts, s'est trouvée dans l'obligation de supporter en 1989 et 1990 les annuités de dette que les différents gestionnaires n'ont pu honorer,
- ce qui s'est traduit par une perte substantielle de plus de 497.000 F dans les comptes de recettes de fonctionnement.

En résumé, l'analyse de la section de fonctionnement pour 1989 fait apparaître une épargne disponible négative pour un montant de 429 000 F. La principale raison ne se situe pas dans le montant des dépenses de fonctionnement, qui se trouvent être dans la strate moyenne des communes de même type, mais dans une annuité de dette trop importante que la commune a dû prendre à sa charge en raison de la défaillance des différents gestionnaires de la maison familiale.

De plus, le montant de cette dette récupérable représente près de 15% du total des recettes de fonctionnement de la commune; c'est pourquoi les répercussions d'une telle défaillance ne peuvent pas être marginales sur la structure financière de la collectivité, celle dernière devant en supporter les conséquences.

b. Les conséquences sur l'investissement en 1989 et 1990

Une épargne disponible négative signifiant entre autre que la commune ne peut financer une partie de ces investissements par son excédent de fonctionnement, la municipalité a en conséquence pris la décision de limiter ces dépenses d'investissement.

Décision certes dommage pour le développement local, mais de toute évidence indispensable pour ne pas déséquilibrer davantage la structure d'endettement. En effet, un trop fort investissement en 1989 aurait eu pour conséquence d'augmenter la charge de la dette en 1990, période durant laquelle les problèmes de gestion de la maison familiale n'étaient pas réglés et où la commune devait encore supporter les annuités de dette des sociétés gestionnaires.

c. Une trésorerie ne permettant de toute manière pas de se développer

Le fonds de roulement, ou excédent global de clôture correspondant au résultat global et cumulé des opérations budgétaires de l'exercice, est un indicateur essentiel des disponibilités de trésorerie de la collectivité.

Ce fonds de roulement s'est trouvé négatif en 1989, signifiant en fait que la commune ne disposait plus de fonds disponibles une fois financés son cycle de fonctionnement et ses investissements longs.

En résumé, nous nous rendons compte que la situation financière de Wolgnarue est assez particulière en raison du rôle important que joue la commune en tant qu'intermédiaire financier. La part de dette récupérable est non seulement importante, mais risquée; et la réalisation de ce risque, concrétisé par le dépôt de bilan de deux gestionnaires consécutifs de la maison familiale, a rendu la structure financière de la commune fragile durant deux années.

Cependant, de nombreuses collectivités locales connaissent fréquemment des situations semblable à celle vécue par la municipalité de Wolgnarue, et peuvent surmonter de différentes manières ces pertes substantielles : augmentation de la fiscalité, vente du patrimoine communal, baisse des frais de personnel, etc...

L'équipe municipale de Wolgnarue a néanmoins évité d'employer ces mesures draconiennes et a réussi dès 1990 à redresser la situation financière de la commune de manière tout à fait significative.

2. 1990 - 1991 : Le rétablissement de l'équilibre financier

La commune a réussi à rétablir l'équilibre financier en ne jouant sur aucun des postes "sensibles" de la section de fonctionnement, à savoir les frais de personnel en ce qui concerne les dépenses et la fiscalité pour les recettes, se ménageant par là-même une bonne marge de manoeuvre fiscale (pour mémoire).

a. L'effet de ciseau réalisé sur la section de fonctionnement

L'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement tel que présentée sur les graphiques suivants explicitent très bien la méthode de redressement utilisée :

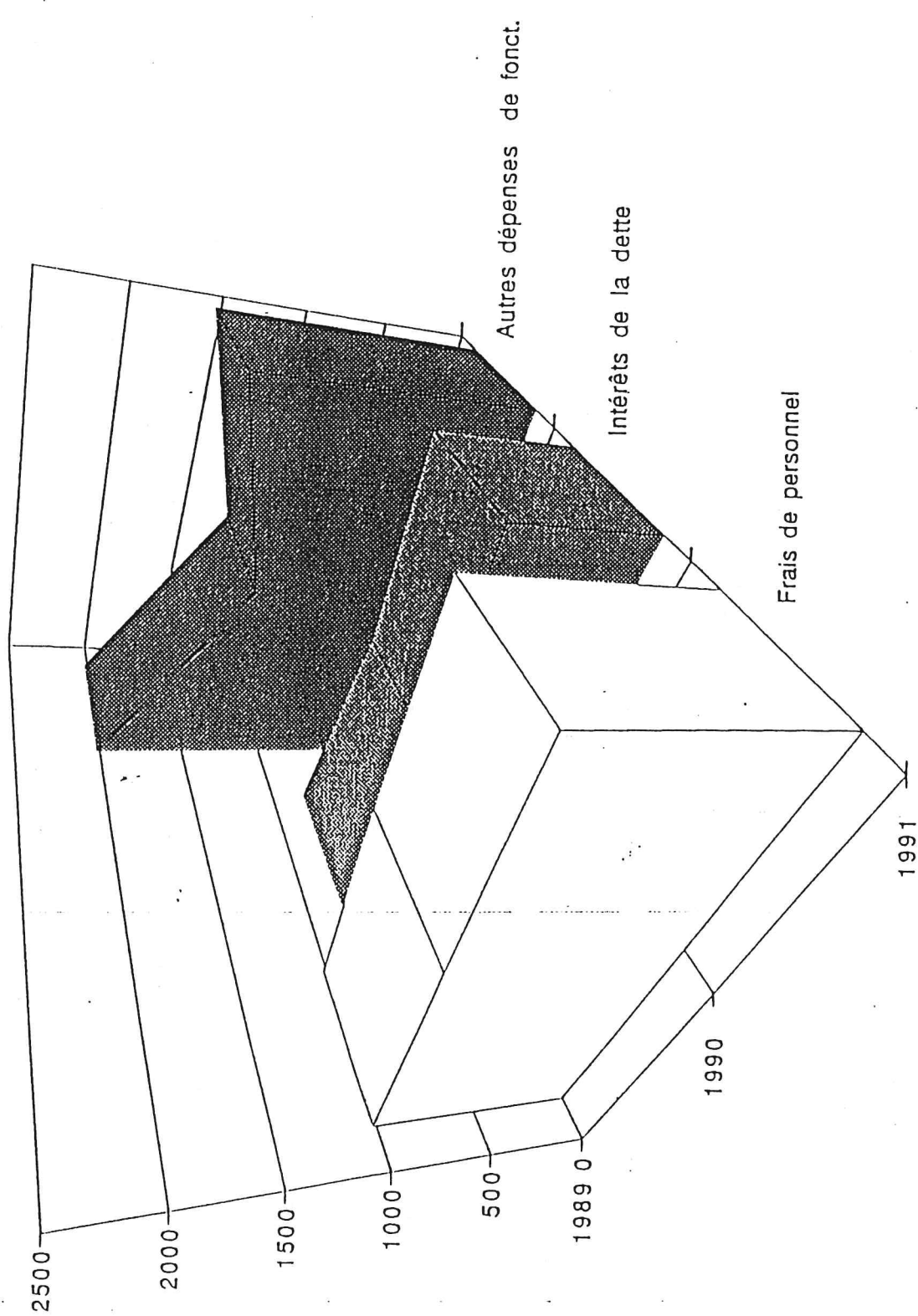
L'évolution des dépenses de fonctionnement caractérise bien la politique de redressement financier engagé :

- L'essentiel des économies réalisées s'est porté sur les autres dépenses de fonctionnement, un véritable "cut-back" étant opéré sur les frais de gestion générale et sur les prélèvements pour dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement ont ainsi diminué de 12% en 1990 par rapport à l'année précédente,

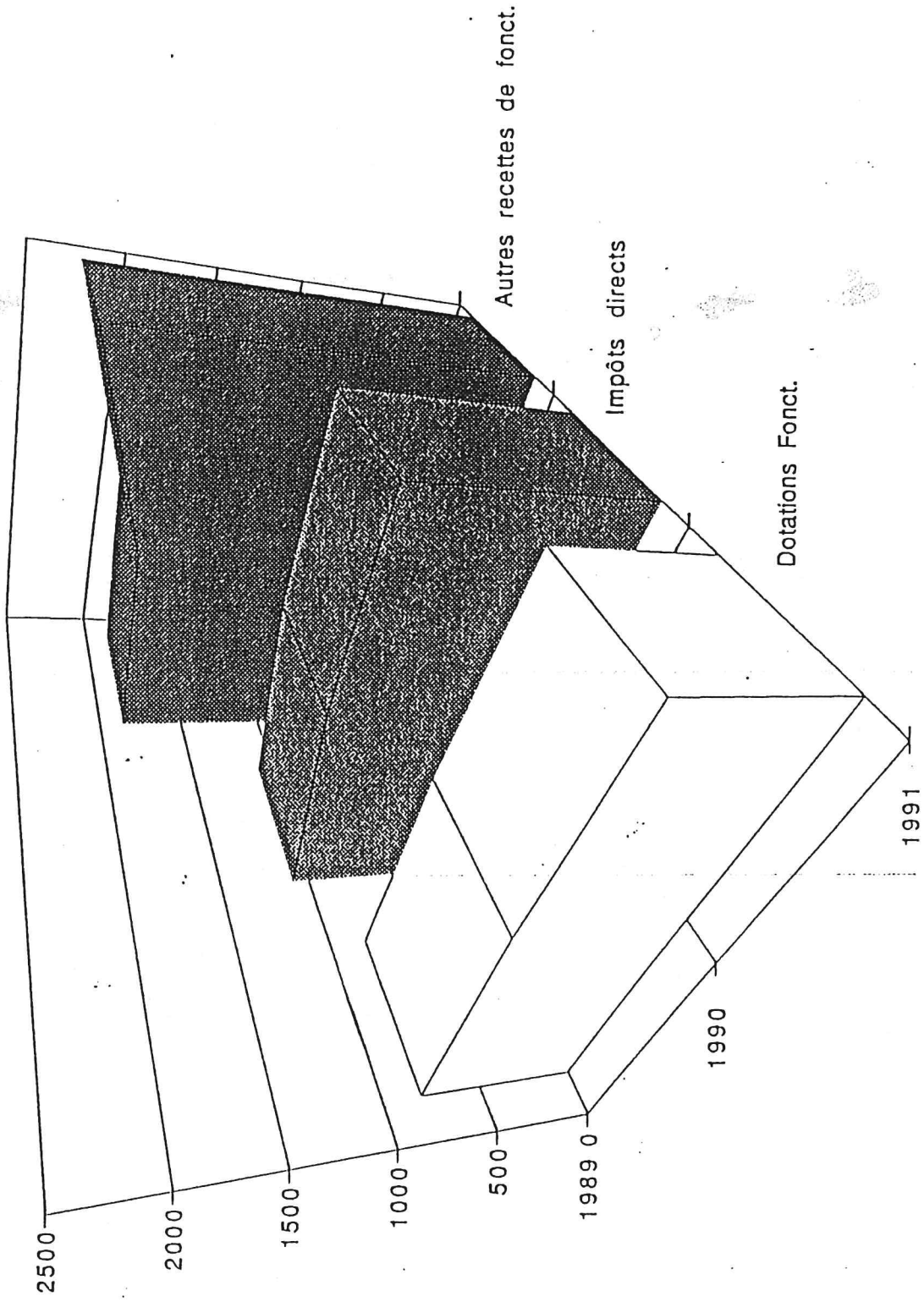
- alors que dans le même temps les recettes de fonctionnement augmentent de plus de 5% (faible augmentation des contributions directes et hausse importante des recouvrements et subventions d'état).

"L'effet de ciseau" ainsi réalisé sur la section de fonctionnement a permis à la commune de retrouver en 1990 une épargne disponible positive de plus de 320 000 F, disposant ainsi de fonds générés par son exploitation pour financer une partie de ces investissements.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que la commune ne récupérait pas encore, comme en 1989, la part de dette récupérable qui aurait dû émaner des gestionnaires de la maison familiale.



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

b. Une reprise lente des Investissements Jusqu'à aujourd'hui

- L'année 1990 n'a pas été marquée immédiatement par une reprise des investissements; en effet, deux facteurs en sont la cause

D'une part, l'effet de ciseau obtenu sur la section de fonctionnement s'est fait au prix d'une forte diminution des prélèvements sur dépenses d'investissement;

D'autre part, le fonds de roulement généré par l'exercice, qui est redevenu positif cette année-là, ne suffisait pas à assurer suffisamment de trésorerie pour un programme d'investissement donné, en raison de provisions de caractère obligatoire effectuées pour non-recouvrement des annuités de la maison familiale.

- L'exercice 1991 est donc reparti sur des bases beaucoup plus saines, d'autant plus que le problème de gestion de la maison familiale a été résolu (arrivée d'un nouveau gestionnaire et rachat du mobilier par la commune).

Un programme d'investissement est reparti, des acquisitions et des travaux étant programmés pour un montant total avoisinant 1,5 MF. Le fait nouveau apparu en 1991 est que la mairie a pu générer assez de liquidité pour autofinancer les travaux programmés, ce qui est le signe incontestable d'un retour à une situation satisfaisante.

Le coefficient du fonds de roulement, exprimé en mois, nous indique bien cette nouvelle stabilité: en effet, si chaque commune présente une situation particulière, il est généralement admis qu'un fonds de roulement doit permettre de couvrir les charges d'une période de deux mois pour une petite commune (un mois au maximum pour les grandes communes), ce qui correspond exactement à la situation financière de la commune de Wolgnare.

En conclusion, l'analyse détaillée des comptes administratifs nous informe de façon tout à fait représentative de la politique menée par l'équipe municipale au cours de ces trois dernières années :

- Parti d'une situation délicate en raison d'une certaine dépendance de la commune vis à vis de gestionnaires extérieurs, les dirigeants ont réussi, grâce à un effort de limitation des dépenses de fonctionnement et d'investissement, à redresser de façon tout à fait significative les finances de la commune.

- L'année 1991 a fait repartir la collectivité sur des bases saines et solides, et les liquidités générées par l'action sur les divers comptes, conjugués avec le règlement du problème de la maison familiale, a permis de faire repartir un programme d'investissement nécessaire au développement communal. Une partie a même été autofinancé.

II . STRUCTURE DE LA DETTE ET DETECTION DES RISQUES POTENTIELS

La méthode d'analyse du risque proposée ici a pour objet de cerner correctement la structure d'endettement de la commune afin de déterminer ultérieurement sa capacité d'emprunt future qui ne détériorera pas sa structure financière. En effet, la collectivité surmontera d'autant mieux ses difficultés (chute des ressources fiscales liée à la disparition d'entreprises, rupture des ressources induite par la désaffectation d'un équipement générateur de recettes, ou faillite d'un projet sur lequel la commune avait donné sa garantie) qu'elle présentera une structure financière saine.

Pour cela, des critères objectifs, tels que définis par la "loi GALLAND", permettent, s'ils sont respectés, de protéger les communes contre les risques précités. Ces critères prennent généralement la forme de "clignotants" à surveiller, et portent sur des repères tels que le taux d'endettement, le profil de la dette, ou encore l'engagement hors-bilan de la commune.

1. Une charge de dette importante, "récupérable" mais risquée

L'endettement de la commune est le premier "clicnotant" à surveiller : en effet, les exemples sont nombreux de villes (Angoulême, Béziers, Avignon) où le poids de la dette a rayé de l'actualité tout effort de développement.

L'encours de la dette de la commune de Wolgnarue, ou capital restant dû, s'élève à plus de 9,6 MF,

Or, un endettement élevé n'implique pas obligatoirement des difficultés présentes ou à venir pour rembourser les emprunts contractés; le cas de la commune de Wolgnarue est à cet égard très représentatif dans le sens où exactement 50% de l'encours de sa dette est de la dette récupérable. La commune ne doit donc à priori supporter que la moitié des charges de son endettement. (A partir du moment où bien entendu les débiteurs de la commune sur cette dette récupérable honorent leurs engagements...)

1. Le risque lié à l'encours de dette récupérable

Comme nous l'avons signalé dans la première partie, l'encours de dette récupérable de la commune se décompose comme suit :

- La commune a emprunté 1,7 MF au titre de l'association foncière de remembrement,
- puis 3,9 MF au titre de la réalisation de la maison familiale

L'activité de relais ou d'intermédiaire financier qu'exerce la commune dans ces cas-là permet, d'un côté à l'emprunteur de bénéficier de taux "barème collectivités locales" qu'il n'obtiendrait pas s'il contractait lui-même le prêt souhaité, et d'un autre côté de faciliter l'implantation sur la commune de société permettant une certaine croissance locale.

Mais les problèmes de récupération d'annuité récupérable et les conséquences qui s'en sont suivies doit imposer à la collectivité de suivre des règles prudentielles strictes pour éviter de connaître à nouveau les problèmes survenus :

1. La commune s'est engagée en 1984 et 1985 à financer les investissements pour le compte des deux sociétés précitées pour un montant égal à son propre endettement;

Une des règles à absolument respecter, d'autant plus pour une petite commune, est de ne pas s'engager sur de telles opérations pour un montant dépassant 50% de l'encours de la commune, de manière à ne pas gréver les finances en cas de défaillance des contractants.

2. Si le montant sur lequel doit s'engager la commune devient trop important, il est de plus nécessaire de réaliser des simulations très simples montrant ce qui se passerait si la société venait à ne pas payer ses annuités. Si l'activité financée est par nature risquée, cette simulation permettra ainsi de voir si la réalisation de ce risque pénalise ou non les finances de la commune.

3. Mais avant tout, il convient également à la collectivité de s'interroger sur le risque projet de l'opération à financer. En effet, certains projets, en particulier les projets industriels et commerciaux générateurs de recettes, qui peuvent s'avérer durablement déficitaires doivent être absolument exclus. De même, la qualité de l'exploitant ou du gérant doit faire l'objet d'une étude approfondie.

Cette dernière analyse ne peut bien évidemment que s'effectuer sur le terrain et au cas par cas,

4. Il est enfin nécessaire de limiter l'engagement de la commune sur des durées relativement courtes, n'excédant généralement pas une quinzaine d'années. (Le prêt pour la maison familiale a été contracté sur 20 ans).

Le taux d'endettement mesure en fait la capacité qu'a la commune de rembourser par ces seules recettes de fonctionnement ses emprunts contractés. L'annuité de dette (hors dette récupérable) représente dans le cas présent seulement 15% des recettes de fonctionnement, alors qu'en moyenne nationale, il représente au alentours de 25% et est difficilement maintenu (fort écart-type).

A partir du moment où la commune recouvre régulièrement sa dette récupérable, elle n'a alors aucune difficulté à rembourser les emprunts contractés, le montant de l'annuité de dette par rapport aux recettes de fonctionnement permettant même de générer suffisamment d'épargne disponible.

3. un échéancier de dette acceptable pour une petite commune

Le "profil" de la dette montre comment va évoluer, au cours des prochaines années, le capital restant dû au titre des emprunts en cours.

La particularité de la dette de Wolgnarue est qu'elle est essentiellement composée d'emprunts anciens, dont la durée de vie arrive à échéance au cours des prochaines années. Ainsi, en établissant un échéancier prévisionnel de la dette actuelle, l'on peut se rendre compte que l'annuité de dette diminuera de 263 000 F d'ici 5 ans, soit une diminution de l'ordre de 15% de la dette à la charge de la commune; ce qui signifie qu'à partir de 1996, le facteur risque lié au fort endettement de la commune sera diminué d'autant.

Plus exactement, le programme d'investissement établi les années précédentes de manière à ne pas rendre risquée la gestion communale pourra être augmenté de la chute d'encours réalisée entre la date d'aujourd'hui et 1996, soit un montant de plus de 720 000 F.

Une dette est considérée comme normalement constitué quand son encours décroît en moyenne de 35% à 40% en cinq ans. Si la dette de la commune ne décroît pas si rapidement, cela s'explique d'une part :

- d'une part par le montant de l'encours lui-même (un montant plus élevé s'amortira moins rapidement pour ne pas trop peser sur les annuités)
- d'autre part par les caractéristiques des emprunts contractés: 7 emprunts contractés ont une durée de vie supérieure ou égale à 20 ans.

CONCLUSION PARTIELLE :

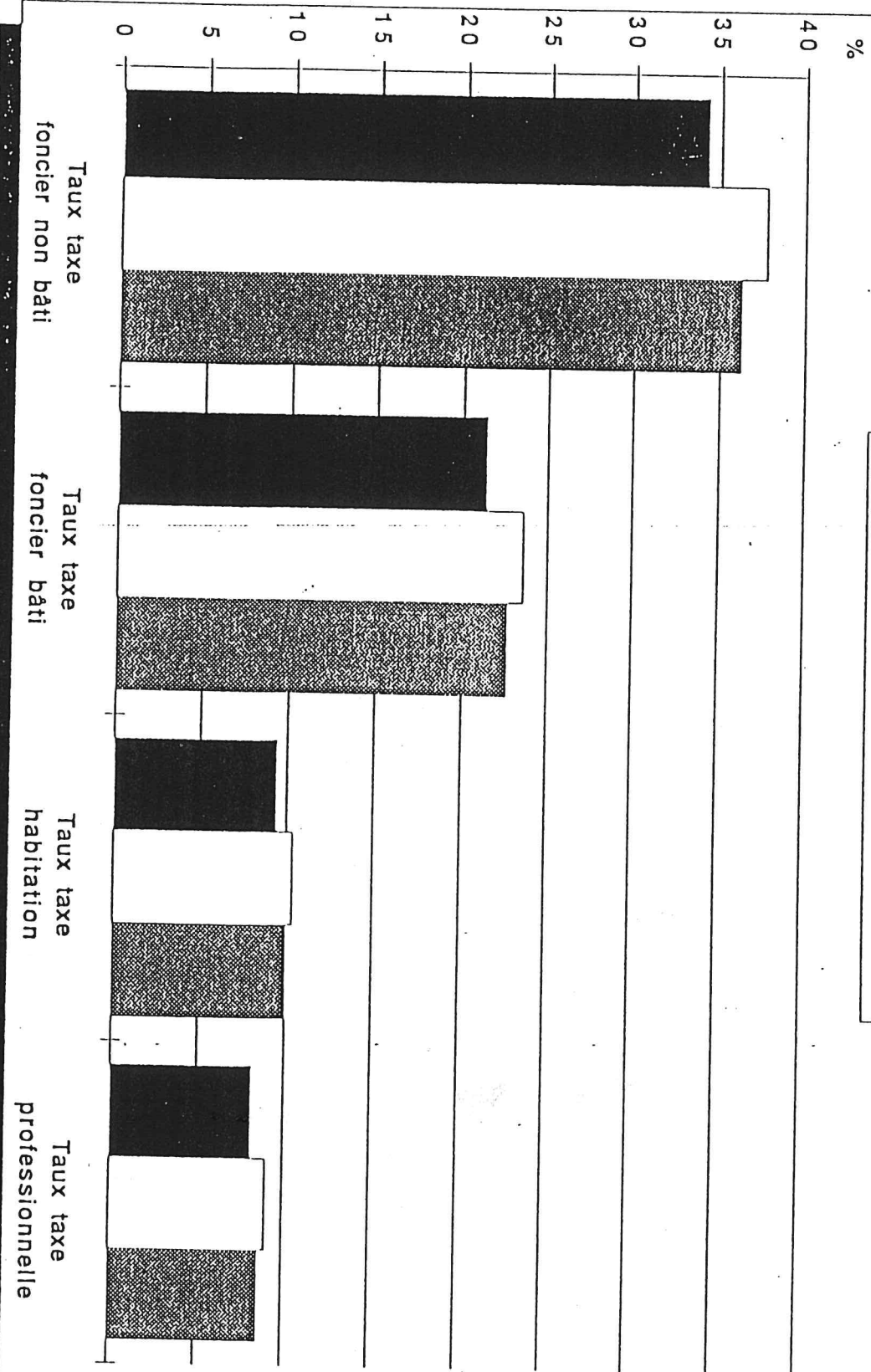
- Face à une situation tendue, la municipalité a su redresser la situation financière de la commune par une politique conjuguée de baisse des dépenses et augmentation des recettes de fonctionnement sans pour cela employer des méthodes impopulaires d'augmentation draconiennes des impôts, ces derniers ayant augmentés pour 1990 sur des bases départementales classiques.

Le rétablissement de la situation, obtenu aussi au prix d'un fort ralentissement des investissements en 1990 et 1991, a par ailleurs permis, de dégager un fort autofinancement en 1991, et de programmer au budget primitif de 1991 une baisse des taux d'imposition de 4% en moyenne. (confère graphiques ci-joint)

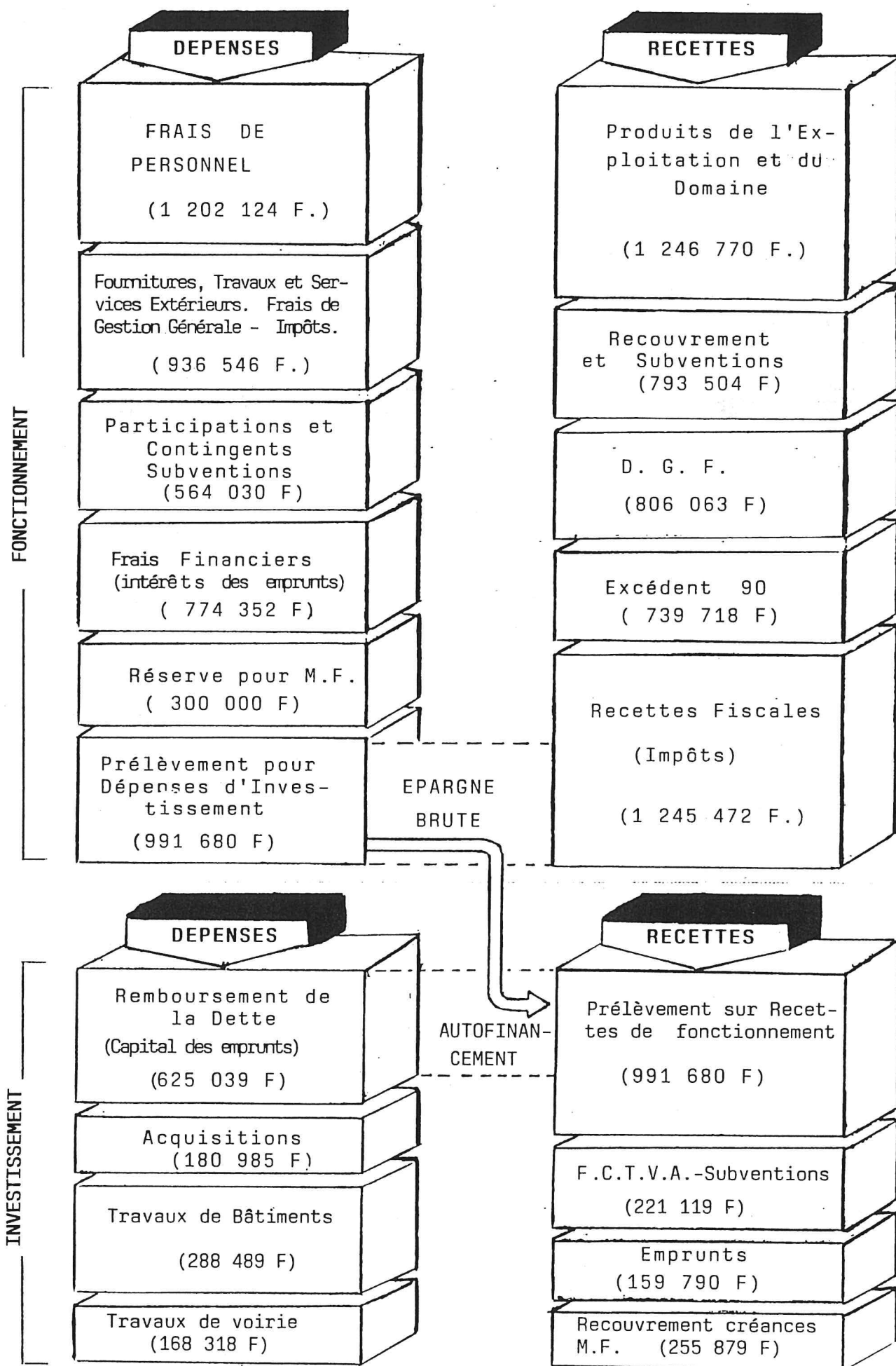
- Par ailleurs, les problèmes survenus au niveau de la dette récupérable ont fait prendre conscience à la municipalité de l'importance et surtout du lien très étroit existant d'une part entre la structure d'endettement de la commune et sa gestion au quotidien.

Caractérisée par un endettement récupérable très risquée, mais aussi par un encours de dette propre assez élevé mais jusqu'à présent tout à fait contrôlable, la commune de Wolgnarue se doit de surveiller de près sa structure financière.

EVOLUTION DU TAUX DES DIFFERENTES TAXES



■ 1989
 □ 1990
 ▨ 1991



BATIMENTS COMMUNAUX

La Commission des Bâtiments Communaux vous fait part des travaux réalisés en 1991.

Gîte rural :

Tapissage, peinture, lambris dans la cuisine, la salle de bain et le séjour ; les joints du mur de façade nord ; les enduits intérieurs des pièces de l'étage supérieur ; la réfection d'un appui de fenêtre ; la réparation des volets et également de la barrière d'entrée.

Un appareil de chauffage au gaz neuf équipe le séjour pour l'accueil des Aînés, le jeudi, ceci pour éviter de chauffer la salle polyvalente.

Groupe scolaire :

Décapage et peinture des murs extérieurs ; réparation de la toiture ; rebouchage des fissures et lézardes occasionnées par les fuites ; pose de grilles devant les ouvertures de ventilation sur le pourtour du bâtiment.

Mairie :

Rénovation des pièces du logement de fonction au premier étage, effectuée par les RMI ; décapage et peinture de la façade.

Terrain de boules à ONIVAL :

pose de bordurage et enduit du muret.

Abris d'arrêt de car :

Les abris ont été repeints à plusieurs reprises, afin de faire disparaître les graffitis qui les dégradent.

Nous demandons aux personnes qui utilisent ces abris de les conserver dans le plus grand état de propreté.

Tous ces travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Le Président,
Roland CORROYER

CAMPING MUNICIPAL

Pour l'année 1991, la redevance "cabanons" ainsi que les tarifs "emplacements" ont subi une augmentation d'environ 3 %.

Dans le souci d'améliorer les conditions de séjour de notre camping municipal, la Commission, après s'être réunie, a proposé au Conseil Municipal, d'importants travaux. On a pu voir se réaliser :

- * La pose du carrelage ainsi que la remise à neuf des 24 douches.
(le nettoyage des murs a été fait à la sableuse)
- * Fixation des bornes numérotées pour les emplacements
- * Construction de 2 murs de soutien
- * Réalisation d'une barrière de secours au fond du camping.

Tous ces travaux ont été réalisés par les employés communaux.

En accord avec la PAIO DU VIMEU, deux équipes de 8 personnes ont été mises à la disposition gratuitement de la Commune, pour effectuer des travaux. Elles ont contribué à la réfection de toutes les peintures intérieures et extérieures de tous les bâtiments du camping.

Toutes nos félicitations à ces personnes, pour leur travail.

La réalisation de tous ces travaux s'élève à 150 000 F.

Suite aux inondations de février 90, tous les travaux de rénovation du camping ont été subventionnés à 50 % par la REGION. Le DEPARTEMENT nous a attribué une aide exceptionnelle de 20 000 F. et notre assurance nous a remboursé 20 196 F.

L'année 1991 a été très remarquable au niveau fréquentation de notre camping qui a permis une recette brute exceptionnelle : **985 034 F.**

La Commission de camping remercie :

- le Gérant.
- le personnel saisonnier.
- les maîtres nageurs sauveteurs et les pompiers.
- Toutes les personnes qui ont effectué les travaux.
- Tous les Commerçants.

Didier CARU.

ECOLE / SPORTS

L'école de WOIGNARUE a accueilli à la rentrée 59 élèves, le budget des fournitures scolaires pour 1991 s'est élevé à 20 000 F.

Le transport à la piscine est assuré chaque vendredi comme par le passé.

Des travaux ont été entrepris pour l'entretien du groupe scolaire (réparations sur le toit, structure métallique ...)

Il reste un point délicat, celui de l'effectif, car dans l'état actuel des choses, on risque une fermeture de classe dans un avenir proche.

Dans ce souci, il a été réalisé une enquête pour une cantine et une garderie, nous avons obtenu environ 1/3 de réponses positives mais la suppression du midi entraînerait des départs.

Il faut donc maintenir le car ce qui fera certainement diminuer le nombre de réponses positives pour la cantine.

La Maison Familiale nous a fait une offre intéressante, malheureusement celle-ci ferme en janvier et février, il faut donc une autre solution.

La venue d'un traiteur, il est bien entendu que ce type de solution entraînera un besoin de personnel et d'un local.

Tout cela ne peut être envisagé qu'à la condition d'une réelle efficacité, c'est pourquoi, nous sommes ouverts à tout dialogue.

D'autre part, je tiens à féliciter notre club de foot-ball, pour ses très bons résultats depuis le début de la saison, grâce à quoi, il se trouve à la tête de son groupe.

Bien sûr, la fin de la saison est encore loin, mais faisons lui confiance.

La venue de nouvelles recrues a apporté un nouvel élan à cette équipe et la bonne ambiance qui y règne est certainement d'ue à l'état d'esprit qu'a su lui donner son président Philippe LEJEUNE.

B R A V O !

Philippe FOURDRIN

VOIRIE

Qu'a-t'il été fait au cours des années 1990 et 1991 ?

Malheureusement, pas tout ce que nous souhaitions car si déjà en 89, la défection des premiers gestionnaires de la Maison Familiale a privé la Commune d'une recette de 330 000 F. (33 millions de centimes), on peut dire que depuis, cette somme a été plus que doublée puisque les gestionnaires suivants (SOPICEM) mis en place en octobre 1988 ont aussi déposé leur bilan début décembre 1990 et que la reprise des lieux par les actuels gestionnaires (PEP) n'a été possible qu'après que nous ayons racheté tout le matériel, mobilier, licence qui appartenaient aux défaillants.

Quoi qu'il en soit, des travaux ont été réalisés, dont :

A) Ceux annoncés dans le précédent bulletin :

- busage le long du CD 940 permettant l'écoulement des eaux de la cavée d'HAUTÉBUT avec réalisation d'un accôtement praticable, le tout agrémenté d'une plantation d'arbustes.
- remise en état des escaliers reliant la rue Gros à la rue de St-Valéry
- achèvement de la portion de bordures de trottoir qui restait à réaliser rue de St-Valéry
- construction de la station d'épuration mise en service en octobre 90, inaugurée le 25/05/91, en présence de M. DEMILLY, Président du Conseil Général.

B) Ceux non prévus :

- alimentation en eau et électricité de la propriété de M. FERET, chemin du Lavoir
- reconstruction du Pont du Roucoulet, emporté par les inondations de février 90 et du chemin situé entre les deux plans d'eau.

Dans les travaux projetés et non encore réalisés, il nous reste à exécuter :

- la remise en état de la route des 4 Chalets, pour laquelle, nous avons obtenu l'engagement écrit de l'Association Syndicale des Bas-Champs qui utilise cette voie pour acheminer les matériaux indispensables au renforcement de la digue.

Ceux ne pouvant être entrepris qu'après accord de subvention :

- caniveau rue Barre Duquesne, face à la propriété de Madame VANDESTÉENE
- pose de bordures, rue de l'Abbé Holleville
- aménagements du pourtour de la salle Charles Lecat
- chemin des Blancarts.

Quant aux travaux concernant la cavée d'HAUTÉBUT et l'élargissement de la route d'ONIVAL, nous avons profité de la réunion de travail qui s'est tenue le matin de l'inauguration de la station d'épuration pour rappeler à M. DEMILLY l'ancienneté de ces affaires et les nombreux échanges de correspondances restées sans effet.

Il nous avait promis que des études sérieuses seraient entreprises pour résoudre ces problèmes.

Aucune suite n'ayant été donnée, nous avons relancé M. le Président du Conseil Général par courrier dont photocopie a été adressée à M. COUILLET, Conseiller Général.

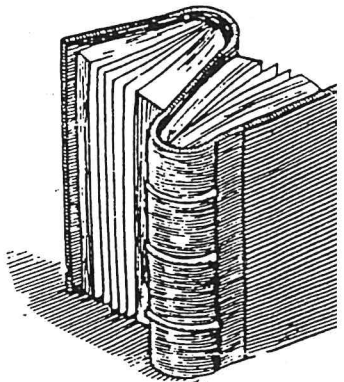
A ce jour, pas de réponse.

Espérons toutefois qu'une suite favorable sera donnée très prochainement.

Christian DEVAUCHELLE



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



UN SERVICE OUVERT A TOUS

Horaires d'ouverture : idem au secrétariat de mairie.

Plusieurs étagères complètes de livres sont à votre disposition, notamment :

* Une, regroupant les livres de l'ancienne bibliothèque communale. Vous y retrouverez des auteurs tels que : Zola - Colette - Mauriac - Daudet - Balzac - Courtelineet bien d'autres.

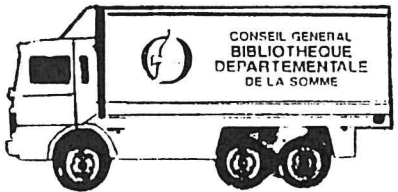
* Deux, où sont répartis tous les livres prêtés par la **Bibliothèque Départementale de la Somme** :

- Albums enfants (dans 2 bacs)
- Romans pour adultes et enfants
- Policiers
- Science-Fiction
- Documentaires : Histoire - géographie - sciences - Littérature - Art - Divers.....

renouvelés tous
les 3 mois
environ

- Une encyclopédie LAROUSSE en 5 volumes
- Une série de 16 volumes : les Yeux de la Découverte
- Une collection "Découverte Gallimard"

Thèmes différents et variés



- Archéologie
- Architecture
- Aventure
- Histoire
- Musique
- Peinture
- Sciences
- Sports

en permanence

CALENDRIER DES FETES 1992

- Janvier 16 - Assemblée générale des Amis des Aînés.
- Février 8 - Concours de manille du Comité des Fêtes.
" 15 - Assemblée générale du Comité des Fêtes.
" 22 - Concours de dominos des Parents d'élèves.
- Mars..... 7 - Soirée choucroute de l'Harmonie Municipale.
" 21 - Concours de manille des Amis des Aînés.
- Avril..... 4 - Repas dansant du Comité de Jumelage.
" 11 - Loto du Centre Aéré
"19 et 20 - Tournoi du C.O.W.
" 25 - Concert de l'Harmonie.
- Mai..... 8 - Messe en musique
" 10 - Fête d'Hautebut - Animation par les Employés Communaux
" 24 - Ball-Trap des Amis des Aînés.
"28 au 31 - Voyage à WEHRDEN
- Juin 8 - Messe en musique - Brocante du Comité des Fêtes
" 13 - Fête des Mères.
" 17 - Voyage des Aînés.
" 21 - Fête de la musique.
" 28 - Kermesse du C.O.W.
- Juillet.. 12 - Sortie de l'Harmonie à VAUDRICOURT
13 au 7/8 - Animation du Centre Aéré.
" 13 - Défilé - Feu d'artifice - Bal
" 14 - Jeux pour les enfants - partie de manille - repas
" 18 - Concert au Vieil Onival et au Camping
" 19 - Voyage du C.O.W.
" 26 - Fête de WOIGNARUE - Concert (17 h) - Bal des Employés Communaux
" 27 - Messe en musique - Course cycliste
" 28 - Tickets gratuits pour les manèges.
- Août..... 8 - Buffet froid dansant animé par le Centre Aéré
- Septembre - Repas des Aînés
- Octobre... 7 - Voyage des Aînés
" 17 - Repas par le Centre Aéré.
- Novembre 7 - Concours de manille des Amis des Aînés.
" 11 - Messe en musique - Défilé.
" 22 - Sainte-Cécile
" 28 - Loto par les Parents d'élèves.
- Décembre 5 - Sainte-Barbe
" 19 - Père NOEL à la Salle C. LECAT.

foot-ball

En haut, de gauche à droite :
 Lejeune P - DEVILLERS J. - VOREITER C. -
 DEVILLERS O. - VANDESTEENE P. - DECLE D. -
 PINCHON T. -
 En bas, de gauche à droite :
 JOIN J. - COURTIAT L. - BRENET T. - KOBSCHE
 J.P. - FOURDRIN F. - GODQUIN A.



BOXE FRANÇAISE

Un Picard champion de France

Ce week-end à Marseille, le jeune Picard Richard Thomas a remporté la finale du championnat de France juniors de boxe française-savate, catégorie poids moyens. Son adversaire, Cantaloube, de Rodez, proposait cependant de solides arguments puisque, plusieurs fois champion de France, il est aussi champion d'Europe en titre.

Il n'a fallu qu'une minute de combat à Richard Thomas pour remporter un cinquième titre de la façon la plus nette qui soit. Sur sa forme actuelle, peaufinée cet hiver à Woignarue, sur la côte picarde, il devrait encore bien figurer dans les deux galas internationaux de Lille et Paris, auxquels il devrait participer d'ici la fin de la saison.



Le fouetté : figure décisive pour Richard Thomas (à droite).



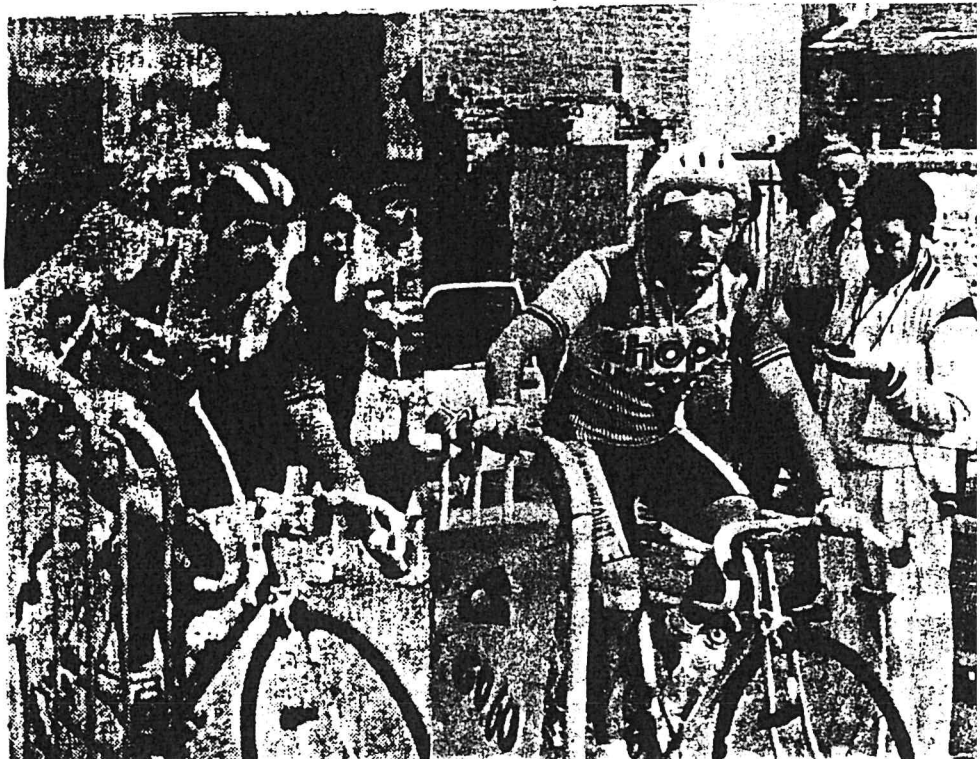
Richard Thomas, Woignaruen

Domicilié à Woignarue, d'une famille originaire de Bourseville, né en 1971, Richard Thomas, champion de France 1990 junior, fera partie du plateau des premiers internationaux de boxe française savate organisés dans la Somme ; plateau prestigieux qui rassemblera entr'autres, un champion d'Europe et plusieurs champions de France.

cyclisme

DELGOVE Edmond
 BRENET Laurent

Championnat départemental de contre la montre par équipe





L' HARMONIE
quelques musiciens
et leur Chef...



woignarue

et la presse

Woignarue

Woignarue en livre :
"Regards sur le passé d'un village picard"

Réédition
du Livre
de Charles LECAT



Par Jimmy
GRANDSIRE

Les Sapeurs Pompiers
Remises de médailles - Banquet
La relève est assurée...



RECENSEMENT DE LA POPULATION 1990



LES RESULTATS

**CONNAITRE LES HOMMES
ET LEUR LOGEMENT**



Population totale par sexe et age

âge au 31/12/90	Population totale	Hommes	Femmes
Total	708	360	348
	*	*	*
0-19	164	84	80
20-39	205	115	90
40-49	81	43	38
50-59	85	39	46
60-74	119	58	61
75 ou +	54	21	33

Activité.

Actifs ayant un emploi	286
- salariés	228
- non salariés	58
Chômeurs	44

LOGEMENT.

Type de logement	
- Maison individuelle	228
- Logement dans un immeuble	14
- Ferme	20
- Autres	5
Nombre de Pièces	
- 1 pièce	2
- 2 "	22
- 3 "	58
- 4 "	102
- 5 "	54
- 6 "	29



NAISSANCES

Dates

Mélanie Charlotte Marie DELPLANQUE	18 Avril
Elodie HENIN	20 Mai
Sandrine Maryse Véronique BOUTLEUX	30 Mai
Marion Marie Jeanne Françoise MALLET	25 Septembre
Elodie Mireille Denise Marie DELGOVE	18 Novembre
Nicolas Louis Pierre LEJEUNE	3 Décembre

MARIAGES

Aucun dans la Commune.

26 janvier 91 à FRESSENEVILLE :
Jimmy GRANDSIRE et Hélène PRUVOT

9 février 91 à AULT :
Nourdine DJAHIECHE et Laurence TERNISIEN

27 avril 91 à BOURSEVILLE :
Michel CAILLEUX et Hélène DUMINIL

20 juillet 91 à FRIVILLE-ESCARBOTIN :
François FOURDRIN et Claudia VAUVRAY



DECES

DATES

BRUNET Eugène	Woignarue	10 Février
BRIET André	Woignarue	7 Mars
LECLERCQ Lucien	Abbeville	24 Avril
CAROUGE Marcel	Abbeville	1 ^o Mai
AURIBAUT Pierre	Abbeville	28 Juillet
WOHLSCHLEGEL Raymond	Ault	12 Août

NOCES D'OR

Monsieur et Madame BEURAIN Ernest 14 Décembre

1991.
+ - + - + - +

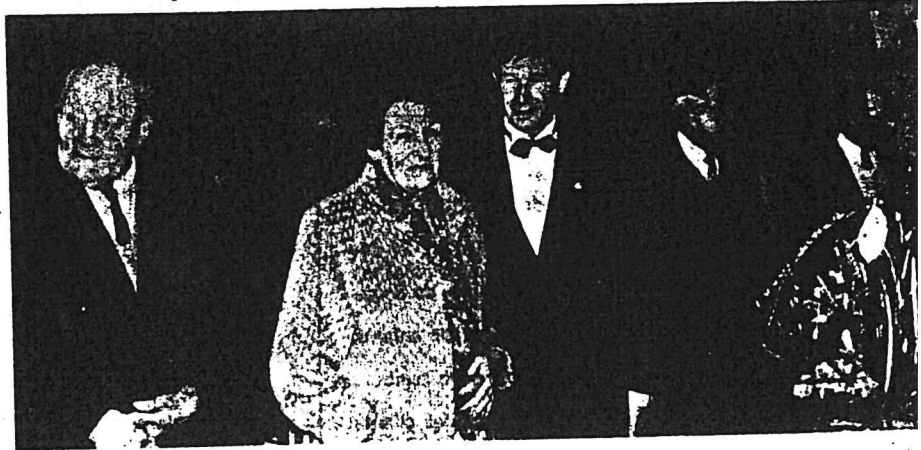
EXTRAIT DU
LIVRE D'OR...

NOCES D'OR

Le Samedi quatorze décembre mil neuf cent quatre vingt onze, à dix sept heures, en la maison Commune, ce jour la première fois, en association avec la famille, ont été célébrés les NOCES D'OR de Monsieur et Madame BEURAIN Ernest, domiciliés à ONIVAL, Commune de Waignaume - au 218 rue des Belges, mariés le treize décembre mil neuf cent quarante et un, à AULNAY sous Bois; en présence de Mme Christiane Laurens, épouse, et du Conseil Municipal de Waignaume.

Monsieur Beurain
Mme Beurain
M. Beurain
Mme Beurain
M. Beurain
Mme Beurain
M. Beurain
Mme Beurain
M. Beurain
Mme Beurain

De l'or pour M. et Mme Ernest Beurain



Après avoir s'être rencontrés, mariés puis avoir vécu à Aulnay sous Bois, M. et Mme Ernest Beurain ont choisi de se retirer à Onival où ils coulent des jours heureux. C'est aussi dans leur commune d'adoption que les deux époux ont voulu célébrer leurs nocés d'or. Entourés de leurs enfants petits enfants, les deux jeunes mariés se sont une fois de plus dits "oui", tout en nous donnant rendez-vous pour leurs nocés de diamant. Ce que nous leur souhaitons, tout en leur adressant nos meilleurs voeux de bonheur.